

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Lundi 30 mars à 12h



La ville prend des mesures face aux annonces du chef de l'État pour lutter contre le coronavirus

Le 16 mars 2020, le Président de la République a décidé de prendre des mesures pour réduire à leur plus strict minimum les contacts et les déplacements.

La municipalité a pris des mesures propres au fonctionnement des services de la Ville :

Mairie

La mairie est fermée au public. Un service minimum est mis en place pour les urgences uniquement sur rendez-vous téléphonique.

Celui-ci concerne :

- les déclarations de naissance
- les reconnaissance de paternité
- les déclarations de décès

Les rendez-vous pour les cartes d'identité, passeports sont maintenus en cas d'urgence et uniquement sur justificatif dans les cas suivants :

- urgence médicale
- travail
- examen

Les personnes concernées devront appliquées les mesures d'hygiène et de prévention en vigueur, à savoir se laver les mains avant et après chaque passage, garder des distance de sécurité.

Pour toutes urgences ne concernant pas les cas évoqués ci-dessous, vous êtes invités à laisser votre message sur le formulaire de contact sur le site de la ville ou contacter le numéro du standard :

02 40 33 92 00.

Collecte des déchets (mise à jour le 25/03)

Le centre de tri de Saint Laurent des Autels reprend son activité suite à la mise en place de mesures de sécurité supplémentaires permettant un meilleure protection des salariés.

Ainsi, la collecte des emballages reprend dès ce jeudi 26 mars aux jours habituels. Des moyens complémentaires seront mis en œuvre par notre prestataire COVED pour ramasser le surplus de sacs aux jours habituels de collecte. Il y aura notamment des collectes l'après-midi les lundis, mercredis et vendredis du 1er au 10 avril.

Marché (mise à jour le 27/03)

Le premier ministre a annoncé lundi 23 mars, la fermeture des marchés.

Le marché du dimanche 29 mars est annulé. Toutefois les commerces alimentaires sédentaires seront ouverts.

mairie de Vallet

9 rue François Luneau

BP 29519

44195 VALLET CEDEX

tél 02 40 33 92 00

fax 02 40 33 98 58



Police municipale

Le service assure une présence quotidienne. Vous pouvez le contacter au numéro suivant : 02 40 33 90 64.

CCAS

A compter du mardi 17 mars, le CCAS est fermé. En cas d'urgence (bon alimentaire, téléassistance, etc.) il est possible de joindre le CCAS par téléphone au 02 40 33 92 00. Les demandes de logement sont pour le moment suspendues.

Le Centre Communal d'Action Sociale active le registre des personnes fragiles et/ou isolées (personnes âgées, en situation de handicap, etc.) pour la période de confinement.

Les personnes concernées qui souhaitent s'inscrire sur le registre doivent prendre contact avec le CCAS. via la police municipale au 02 40 33 90 64 ou envoyer un mail à ccas@vallet.fr.

Un tiers (famille, voisin, ...) peut également demander l'inscription d'une personne avec son accord. Des données nominatives seront demandées : nom, prénom, date de naissance, adresse et téléphone ainsi que les coordonnées d'une personne à prévenir en cas d'urgence. Ces données resteront strictement confidentielles. Les agents du CCAS contacteront les personnes de manière régulière pour prendre de leurs nouvelles.

Caisse d'Allocations Familiales

L'accueil de la CAF situé à Vallet est momentanément fermé.

Pour tous les échanges avec la Caf, le téléphone et le caf.fr sont les deux modes de contact à utiliser

Pour poser une question :

- par courriel via votre espace Mon Compte du Caf.fr
- par téléphone au 0 810 25 44 10 (service 0,06€/mn + prix appel)
- depuis le Caf.fr > page d'accueil locale Caf 44 > rubrique Nous contacter

Pour suivre votre dossier :

- sur le Caf.fr ou l'appli mobile Caf > rubrique Mon Compte

Pour adresser vos documents :

- format papier, par voie postale : Caf de Loire-Atlantique 22 rue de Malville – 44937 Nantes Cedex 9
- format pdf, par courriel : mondossier.caf44@caf.fr (en précisant votre n° allocataire en objet du mail)

Écoles

L'école n'accueille pas d'enfants et par voie de conséquence le service de restauration est fermé.

Des permanences sont mises en place pour les familles dans les écoles (téléphone et accueil des familles pour retirer des documents ou du matériel).

Ecole maternelle Paul Eluard

- mardi et vendredi matin de 11 h à 12 h 30

Ecole élémentaire Paul Eluard

- lundi, mardi, jeudi et vendredi de 11h à 12h et de 14h et 15h.

En cas de besoin, sur demande des familles, l'école Paul Eluard peut fournir le matériel scolaire qui viendrait à manquer (cahier, stylo, etc...) en respectant les précautions sanitaires.

mairie de Vallet

9 rue François Luneau

BP 29519

44195 VALLET CEDEX

tél 02 40 33 92 00

fax 02 40 33 98 58



Ecole Sainte Marie

Pour plus d'informations consultez le site Internet de l'école Sainte Marie.
>>www.ecole-sainte-marie-vallet.fr

Les inscriptions scolaires restent possibles, les documents à compléter sont téléchargeables sur le site : www.vallet.fr/demarches-vie-scolaire)
Plus d'informations : VLEMONNIER@vallet.fr.

A compter du lundi 16 mars, **seuls les enfants dont les parents sont des personnels soignants peuvent être pris en charge** dans l'école par groupe de 8 à 10 enfants. Il est nécessaire en amont de contacter les directeurs des établissements concernés.

Ci-joint la liste des professions concernées :

- Tout personnel travaillant en établissements de santé publics et privés : Hôpitaux, cliniques, SSR, HAD, centres de santé...
- Tout personnel travaillant en établissements médico-sociaux pour personnes âgées et personnes handicapées : maisons de retraite, EHPAD, USLD, foyers autonomie, IME, MAS, FAM, SSIAD...
- Tout personnel travaillant en établissements médico-sociaux de ville : médecins, infirmiers, pharmaciens, sages-femmes, aides-soignants, transporteurs sanitaires, biologistes, auxiliaires de vie pour personnes âgées et handicapées...
- Les personnels chargés de la gestion de l'épidémie des agences régionales de santé (ARS) des préfectures et ceux affectés à l'équipe nationale de gestion de la crise.

Lors de l'accueil de votre enfant, il vous sera demandé de bien vouloir vous présenter muni de votre carte de professionnel de santé (CPS) ou d'une fiche de paye avec mention de l'établissement payeur.

Pour tout renseignement :

Ecole maternelle Paul Eluard : 02.40.33.90.66 / ce.0441603d@ac-nantes.fr

Ecole élémentaire Paul Eluard : 02.40.33.92.29 / ce.0441557d@ac-nantes.fr

Ecole Sainte Marie : 02 40 33 94 05 / ec.vallet.ste-marie@ec44.fr

Accueil périscolaire (mercredi)

Les accueils de loisirs sont fermés à partir du lundi 16 mars 2020. Un service de garderie alternative, le mercredi, et pendant le temps périscolaire pourra être mis en place par Vallet Animation IFAC pour les enfants à partir de 3 ans.

Ce dispositif concernera uniquement les parents dont la profession est citée ci-dessus.

Pour toute information complémentaire vous pouvez contacter :

Mme Boudarel au 07 82 74 82 18 / Christelle.boudarel@utno.ifac.asso.fr

ou .M Jouet au 06 50 26 11 39 / florian.jouet@utno.ifac.asso.fr.

Crèches

Les crèches sont fermées à partir du lundi 16 mars 2020.

Les caisses d'Allocations familiales apportent leur appui pour la mise en place d'un service de garde destiné aux jeunes enfants de moins de 3 ans des personnels « prioritaires » indispensables à la gestion de la crise sanitaire.

Consultez la démarche à suivre sur : www.monenfant.fr/web/guest/recensement-covid-19

mairie de Vallet

9 rue François Luneau

BP 29519

44195 VALLET CEDEX

tél 02 40 33 92 00

fax 02 40 33 98 58



CME

Les réunions du conseil municipal des enfants sont reportées.

École de musique :

L'école de musique est fermée jusqu'à nouvel ordre.

Plus d'informations : www.champilambart.fr/ecole-de-musique/accueil ou 02 40 36 42 81.

Associations :

Les manifestations culturelles, de loisirs sont suspendues, il en est de même pour les manifestations sportives, compétitions et entraînements et cela jusqu'à nouvel ordre.

Équipements sportifs, de loisirs et de plein air

Tous les équipements sportifs, de loisirs et de plein air sont inaccessibles à tous les utilisateurs à compter du vendredi 13 mars et ce jusqu'à nouvel ordre (voir arrêté municipal).

Tous les lieux publics, parcs (coulée de la Logne...) sont interdits au public (cf. arrêté municipal).

Spectacles au Champilambart :

Le festival Cep Party qui devait avoir lieu du 26 mars au 15 avril est annulé.

Quant aux spectacles de la fin de saison, nous vous tiendrons informés en fonction de l'évolution de la situation.

Pour plus d'informations, rendez-vous sur le site du Champilambart www.champilambart.fr ou par téléphone au 02 40 36 42 81.

Point d'accès aux droits

L'activité au P.A.D de Vallet est suspendue jusqu'à nouvel ordre, par conséquent les rendez-vous déjà programmés sont annulés.

Eglise

Les établissements de culte sont autorisés à rester ouverts. Tout rassemblement ou réunion de plus de 20 personnes en leur sein est interdit jusqu'au 15 avril 2020, à l'exception des cérémonies funéraires.

Cimetière

Le cimetière est fermé depuis le 25 mars 2020. La police municipale viendra ouvrir pour les sépultures (cf arrêté municipal).

Pour vous protéger et protéger votre entourage, nous vous invitons à adopter les bons gestes;

- Se laver les mains très régulièrement.
- Tousser ou éternuer dans son coude.
- Utiliser des mouchoirs à usage unique.
- Saluer sans se serrer la main, éviter les embrassades

CORONAVIRUS, POUR SE PROTÉGER ET PROTÉGER LES AUTRES



**Lavez-vous très régulièrement
les mains**



**Toussez ou éternuez
dans votre coude**



**Utilisez un mouchoir
à usage unique et jetez-le**



**SI VOUS ÊTES MALADE
Portez un masque
chirurgical jetable**



**Vous avez des questions
sur le coronavirus ?**

[GOUVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS](https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus)

0 800 130 000
(appel gratuit)

La situation nationale évoluant d'heure en heure, nous vous conseillons de consulter régulièrement le site de la ville car le dispositif mis en place peut changer.

Nous restons à votre entière disposition pour de plus amples renseignements et nous vous tiendrons informés régulièrement via le site de la ville de l'évolution de la situation.

mairie de Vallet

9 rue François Luneau

BP 29519

44195 VALLET CEDEX

tél 02 40 33 92 00

fax 02 40 33 98 58